



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE PROCES-VERBAL

SAMEDI 22 JUIN 2024 à 09h30  
LE GARRIC – Cap Découverte (Maison de la Musique)

Les membres de la LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKET-BALL, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est sis 36, Avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Elective à Le Garric sis Cap Découverte – Maison de la Musique, sur convocation de la Présidente et du Secrétaire Général.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE MATIN

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

### Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 - UN. OL. DE PAMIERIS	OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET
OCC0009003 - COQUELICOT LEZATOIS	OCC0034005 - AGDE BASKET
OCC0009006 - LE COQ CARLANAIS	OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE ASSOCIATION
OCC0009012 - BASKET CLUB VARILHOIS	OCC0034007 - PICPOUL CLUB DE PINET
OCC0009015 - SAINT GIRONS BASKET CLUB	OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET
OCC0009022 - PAYS DE FOIX BASKET	OCC0034012 - FO PISCENOIS
OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB	OCC0034013 - Foyer Rural de Vailhauquès
OCC0030002 - A SUMENOLE SPORT EDUCATION	OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX
OCC0030003 - ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS	OCC0034020 - CASTELNAU BASKET
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0030006 - BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL	OCC0034024 - GRANDE MOTTE BASKET BALL PIRATES
OCC0030007 - VERGEZE BASKET CLUB	OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION
OCC0030012 - NIMES BASKET	OCC0034028 - ST GELY BASKETBALL
OCC0030013 - MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	OCC0034033 - MINERVOIS SPORTS ET LOISIRS
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0030031 - CONNAUX MISTRAL CLUB	OCC0034045 - LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET	OCC0034048 - LODEVE BASKET CLUB
OCC0030036 - BELLEGARDE CLUB OMNISPORT	OCC0034049 - JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION
OCC0030037 - GARONS BASKET	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0030042 - UZES BASKET CLUB	OCC0034059 - ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL
OCC0031003 - E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0034060 - ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0031005 - ASTRO BASKET CLUB	OCC0034061 - BASKET CLUB FABREGUES
OCC0031007 - TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0031008 - TOULOUSE OL. AEROSPATIALE CLUB	OCC0034064 - ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0031013 - BESSIERES BASKET CLUB	OCC0034066 - PEROLS BASKET
OCC0031017 - BRUGUIERES BASKET CLUB	OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU	OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0065004 - US MONLEONNAISE
OCC0031022 - J. SP.CUGNALAISE	OCC0065007 - UA LALOUBERE
OCC0031023 - RACING CLUB EAUNES BASKET	OCC0065008 - ASC AUREILHAN
OCC0031024 - FROUZINS ATHLETIC CLUB	OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0031025 - GRATENTOUR BASKET 31	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0031026 - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0065012 - BASKET CLUB DU LAVEDAN

OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0065013 - SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0031029 - B. CASTELMAUROU LAPEYR. MONTRABE	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0031031 - AVENIR MURETAIN	OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0031034 - US RAMONVILLE BASKET	OCC0081009 - BRIATEXTE BASKET CLUB
OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0031036 - SAINT JORY BASKET	OCC0081014 - CASTRES BASKET CLUB
OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET	OCC0081015 - AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0031038 - BASKET SAINT ORENS	OCC0081016 - SC GRAULHET
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0081037 - ALBI BASKET 81
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC0081039 - BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC0031042 - BASKET CLUB VERFEILLOIS	OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0031049 - FOYER RURAL MONDAVEZAN	OCC1166012 - SO CARCASSONNE
OCC0031050 - POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE
OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT	OCC1166018 - BC NARBONNE MEDITERRANEE
OCC0031054 - NOE CARBONNE BASKET	OCC1166024 - BO CASTELNAUDARY
OCC0031057 - CARAMAN BASKET CLUB	OCC1166030 - SAS SIGEAN
OCC0031058 - RACING PORTET BASKET	OCC1166032 - BC SUD MINERVOIS
OCC0031059 - AS LABARTHE SUR LEZE	OCC1166504 - CABESTANY O C B
OCC0031061 - VILLEMUR BASKET CLUB	OCC1166505 - US CANOHES B
OCC0031063 - BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	OCC1166507 - AL ILLIBERIENNE B
OCC0031064 - BASKET CLUB FOUSSERETOIS	OCC1166509 - Ent. SALANQUE BC
OCC0031066 - BASKET CLUB DE ROQUETTES	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC0031068 - MONTASTRUC BASKET CLUB	OCC1166513 - ST CYPRIEN SB
OCC0031069 - BASKET CLUB LEGUEVINOIS	OCC1166516 - CANET RBC
OCC0031071 - TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC1166518 - ST ESTEVE BC
OCC0031073 - TOULOUSE BASKET CLUB	OCC1166521 - PRADES CONFLENT B
OCC0031074 - LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC1166525 - ILLE BASKET
OCC0031075 - BASKET LAURAGAIS	OCC1166529 - BC THUIRINOIS
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC1166542 - Ent. VALLESPIR B
OCC0031079 - AS AYGUESVIVOISE	OCC1166548 - SALSLES LE CHATEAU BC
OCC0031086 - OUEST TOULOUSAIN BASKET	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC0031090 - FR LAVERNOSE LACASSE	OCC1248004 - AVEYRON LOT BASKET ASS.
OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC1248008 - ES DES SERENES
OCC0032011 - J.A. CONDOMOISE	OCC1248009 - SO MILLAU
OCC0032012 - BASKET CLUB COURRENSAN	OCC1248012 - BASKET BALL VILLEFRANCHOIS 12
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC1248016 - RIGNAC BASKET CLUB
OCC0032016 - BASKET CLUB L'ISLOIS	OCC1248020 - LUC PRIMAUBE BASKET
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC1248030 - ONET BASKET CLUB
OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS	OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAIS
OCC0032024 - MJC MIREPOIX	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0032027 - BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC	OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC0032028 - RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET
OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE	OCC4682009 - PRAYSSAC BASKET CLUB
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC4682011 - MONTCUQ BASKET
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC4682013 - U.S. PUY L'EVEQUOISE
OCC0032042 - AS MONTALTAISE	OCC4682022 - PRADINES LOT BASKET
OCC0032045 - UA VICOISE BASKETBALL	OCC4682507 - MOISSAC CASTELSARRASIN BB
OCC0032046 - US SEMPESSEROISE	OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS	OCC4682511 - BC MONTPEZAT DE QUERCY

OCC0032051 - JS RISCLOISE BASKET	OCC4682512 - GIMBELET BASKET CLUB
OCC0032056 - BAS ARMAGNAC BASKET CLUB	OCC4682514 - ST NAUPHARY ACO
OCC0032057 - AUZAN BASKET CLUB	OCC4682515 - AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC0032061 - US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC4682521 - BLEUETS DE GRISOLLES
OCC0032062 - AVENIR CASTERA REJAUMONT	OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET
OCC0034002 - ASPTT MONTPELLIER	OCC4682535 - MONTECH BASKET BALL

**Soit 158 associations présentes ou représentées.**

**Associations absentes :**

OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0034046 - GRANDE MOTTE BASKET
OCC0009007 - U.A. SAVERDUNOISE BASKET	OCC0034049 - JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION
OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0034065 - BASKET BALL LUNEL VIEL
OCC0030009 - BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0034068 - CLAPIERS BASKET BALL
OCC0030013 - MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	OCC0034072 - MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB
OCC0030019 - BASKET CLUB ST VICTOR	OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB	OCC0065002 - VIC PYRENEES BASKET
OCC0030025 - AS SALINDROISE	OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0030029 - ASCL SAINT CHRISTOL LEZ ALES	OCC0065006 - IBOS SPORTS LOISIRS
OCC0030032 - BASKET CLUB CIGALOIS	OCC0065011 - STADE BAGNERAIS BASKET
OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET	OCC0065012 - BASKET CLUB DU LAVEDAN
OCC0030035 - ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0065015 - JA BORDERES
OCC0030036 - BELLEGARDE CLUB OMNISPORT	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0030037 - GARONS BASKET	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE
OCC0030051 - SAINT JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0065021 - JUILLAN BASKET
OCC0030054 - Association RAIA	OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0030057 - ASSOCIATION BASKET LES VANS	OCC0065024 - BASKET CLUB POUYASTRUC
OCC0030063 - BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0065026 - BARBAZAN BASKET CLUB
OCC0030064 - BASKET CLUB DE LA VAUNAGE	OCC0081018 - LACROUZETTE SIDOBRE BASKET
OCC0030084 - ASSOCIATION SPORTIVE VAUVERT BASKET	OCC0081020 - BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON
OCC0031013 - BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	OCC0081021 - BASKET CLUB PAYS RABASTINOIS
OCC0031014 - BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0081024 - SAINT BENOIT BASKET CLUB
OCC0031015 - PINSAGUEL BASKET CLUB	OCC0081029 - BC VIELMUR SEMALENS
OCC0031018 - AURIGNAC BASKET CLUB	OCC0081032 - DRAGONS BASKET CLUB SALVAGNAC
OCC0031025 - GRATENTOUR BASKET 31	OCC0081035 - ENT. ARTHES ST JUERY BB
OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0081041 - BRASSAC BASKET CLUB - MJC
OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE	OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0081046 - SAINT JUERY BASKET CLUB
OCC0031036 - SAINT JORY BASKET	OCC0081047 - BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE
OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET	OCC0081051 - TARN DADOU BASKET CLUB L'ISLOIS
OCC0031043 - TIGER'S VILLENEUVE TOLOSANE	OCC0081541 - TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE
OCC0031044 - UNION SPORTIVE AUTERIVE	OCC1166010 - BASKET CLUB LIMOUXIN
OCC0031047 - VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC1166014 - TESA JOVENTUT
OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT	OCC1166030 - SAS SIGEAN
OCC0031052 - BASKET BRAX	OCC1166502 - BAGES BC DES ASPRES
OCC0031053 - ASSOCIATION TOULOUSERIE	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC0031056 - AS SAINT GAUDENS B.C.	OCC1166513 - ST CYPRIEN SB
OCC0031062 - CASTELBALL CITY	OCC1166518 - ST ESTEVE BC
OCC0031070 - FENOUILLET BASKET CLUB	OCC1166521 - PRADES CONFLENT B
OCC0031072 - CASTELGINEST BASKET CLUB 31	OCC1166525 - ILLE BASKET
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC1166529 - BC THUIRINOIS

OCC0031090 - FR LAVERNOSE LACASSE	OCC1166539 - BO SALEILLENC
OCC0032007 - BASKET UNION CAUSSENSOIS	OCC1166544 - COTE VERMEILLE AB
OCC0032021 - ES MAS D'AUVIGNON SAINT-PUY	OCC1248007 - BASKET CLUB BASSIN HOULLER
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC1248013 - BASKET CLUB MARTIEL
OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS	OCC1248040 - BASKET CLUB DES LACS
OCC0032027 - BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC	OCC1248045 - As. BASKET CLUB DRUELLE
OCC0032030 - ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC1248048 - AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE
OCC0032045 - UA VICOISE BASKETBALL	OCC1248050 - SAINT GENIEZ BASKET
OCC0032046 - US SEMPESSEROISE	OCC1248054 - CLUB BASKET VALLON
OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS	OCC1248062 - BASKET CLUB VILLENEUVOIS
OCC0032057 - AUZAN BASKET CLUB	OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET	OCC1248508 - MARGERIDE BASKET CLUB
OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET	OCC4682002 - CAUSSE BOURIANE BASKET
OCC0034010 - ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET	OCC4682007 - ESPERE - BASKET
OCC0034013 - Foyer Rural de Vailhauquès	OCC4682027 - BASKET CLUB LALBENQUE
OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX	OCC4682034 - SALVIAC BASKET CLUB
OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION	OCC4682504 - BASKET CLUB GOLFECHOIS
OCC0034033 - MINERVOIS SPORTS ET LOISIRS	OCC4682515 - AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC0034036 - BC MONTADY	OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET
OCC0034039 - LES LOUPS DU PIC OCCIDENTAL BASKET	

Soit 123 associations absentes.



L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques DESSAINT, Président de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

##### Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

- Allocution du Président de la Ligue Régionale Occitanie
- Ratification du PV de la dernière AG du 25 juin 2023 à Carcassonne
- Parole aux représentants des collectivités locales

##### de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du rapport moral et d'activités,
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos,
- Approbation du budget prévisionnel 2024/2025,

##### Académie du Basket

##### Repas et Remise des Récompenses

##### de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Elective
- Ad-Hoc : élection délégués fédéraux pour le mandat du 23 juin 2024 au 15 juillet 2025
- Election des membres du Comité Directeur Régional – mandat 2024/2028
- Ratification du Président de la Ligue par l'Assemblée

##### de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective :

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités,
- Allocutions de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des membres dans les délais.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.



# RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : **43 735**

Le quorum exigible est de : **21 868**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **29 106**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

**Jean CALVET**

**Président de la Commission Régionale Electorale**



Des clubs sont arrivés en retard ; mais ils disposent de leur code d'accès pour les votes.



## Allocution d'ouverture du Président

« Mesdames et Messieurs,

Chers amis du basketball,

Mesdames et messieurs les présidents des clubs de l'Occitanie basketball je voudrais prendre un moment pour rendre hommage à ceux que nous avons perdus cette saison dans le monde du basket, et en particulier au sein de notre communauté basket Occitan. Leurs contributions et leur passion pour notre sport ont laissé une empreinte indélébile. Nous leur rendons hommage et exprimons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches. Une pensée particulière pour la famille de Margot du club de Salies du Salat, pour Koffi du secteur Héraultais et Paul Banyuls qui fut en son temps Président de la Ligue Languedoc Roussillon. Que leur mémoire continue d'inspirer notre engagement et notre amour pour le basketball. Merci de bien vouloir respecter une minute de silence.

C'est avec une immense fierté et une grande satisfaction que je prends la parole aujourd'hui, en tant que Président de la Ligue Occitanie de Basket, pour vous présenter le bilan de l'année écoulée. Pour commencer, je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée. Merci aux membres élus, aux salariés et aux collaborateurs de la Ligue, dont le travail acharné et le dévouement rendent possibles nos actions et nos succès. Je souhaite également adresser des remerciements particuliers au Comité Départemental du Tarn pour son implication dans l'organisation de notre événement. Enfin, un remerciement tout spécial au président fédéral Jean-Pierre Siutat, qui nous fait l'honneur de représenter la Fédération Française de Basketball lors de notre Assemblée Générale. Votre présence et votre engagement sont une source d'inspiration pour nous tous. Jean Pierre « [Benvenguda en Occitània](#) »

Pour cette saison 2023-2024 nous avons atteint un nouveau jalon historique pour tous les clubs de l'Occitanie avec plus de 44 000 licenciés. Ce nouveau record témoigne de l'engouement croissant pour le basketball dans notre région et de la qualité du travail accompli par nos clubs, entraîneurs, bénévoles et dirigeants.

Cette croissance exceptionnelle renforce notre conviction que le basketball occitan est en plein essor et que notre communauté sportive est plus dynamique que jamais. Merci à chacun de vous pour votre engagement et votre passion, qui contribuent à faire de l'Occitanie une véritable terre de basket.

Cette année a été riche en réussites et en avancées significatives dans l'organisation et la promotion de la pratique du basketball sous toutes ses formes : le 5x5, le 3x3 et nos initiatives "Vivre Ensemble".

## **Bilan de l'Année Écoulée**

### **Organisation de la Pratique du Basketball**

#### **Basketball 5x5 :**

Nos équipes régionales ont réalisé des performances exceptionnelles dans les compétitions. Nous avons constaté une augmentation de la participation des clubs et une amélioration notable de la qualité de jeu.

Les championnats régionaux ont été marqués par un niveau de compétition élevé, témoignant de l'engagement et du talent croissant de nos athlètes.

#### **Basketball 3x3 :**

Le format 3x3 a continué de gagner en popularité cette année. De nombreux tournois ont été organisés, ces événements ont attiré un public nombreux et enthousiaste pour preuve la première édition du Pro League 3X3 Hoops Factory de Toulouse. Nos équipes ayant participé ont mis en valeur la rapidité et l'attrait de ce format de jeu.

#### **Vivre Ensemble :**

Nos initiatives "Vivre Ensemble" ont renforcé notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité du basketball. Des programmes spécifiques ont permis de mettre en valeur les bénévoles, les dirigeantes afin d'intégrer des publics de tous horizons, favorisant ainsi la diversité et le lien social.

### **Formation des Joueurs, des Cadres et des Dirigeants**

#### **Formation des Joueurs :**

Nos programmes de formation des jeunes joueurs ont porté leurs fruits. Nous avons organisé des stages dans le cadre du PPF et des camps d'entraînement, permettant à nos jeunes talents de progresser significativement.

La Ligue Occitanie est reconnue comme un pourvoyeur de talents, et cette année encore, plusieurs de nos jeunes joueurs accéderont au Pôle France Ivan Mainini ou à des centres de formation prestigieux du territoire National.

#### **Formation des Cadres :**

La formation des entraîneurs a été une priorité cette année. Nous avons mis en place plusieurs sessions de formation et de certification, encadrées par des experts, pour assurer un encadrement de qualité à tous les niveaux de jeu.

Les retours des participants ont été très positifs, soulignant l'importance de notre investissement dans la formation de nos cadres.

#### **Formation des Dirigeants :**

La gestion et l'administration de nos clubs et de la ligue ont bénéficié de programmes de formation spécifiques pour les dirigeants. Ces initiatives visent à améliorer la gouvernance et la gestion quotidienne de nos structures. Notre action « Autour du basket » véhiculé par Patrick Chicanne sera reconduite sur l'ensemble du territoire de l'Occitanie.

### **Défis Rencontrés**

Cette année, nous avons également dû faire face à certains défis. La multiplicité des organismes privés de formation qui s'implantent sur notre territoire a été un point de vigilance. Malgré cela, notre savoir-faire continue de nous conférer un véritable label "Occitanie" reconnu dans le monde de la formation. Cette reconnaissance est le fruit de notre travail acharné et de notre engagement à maintenir des standards de qualité élevés.

Tout n'a pas été parfait l'an dernier. Lors de la même Assemblée Générale, nous nous étions engagés à mettre en place un Grenelle des incivilités. Quelques collaborateurs et élus ont organisé ce Grenelle et des propositions seront faites à l'instance fédérale. Malgré notre grande implication dans le domaine des incivilités, nous n'avons pas pu les limiter sur les terrains, autour des terrains, voire sur les réseaux sociaux. Nous ne baisserons pas les bras et continuerons à porter la bonne parole sur les terrains.

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à nos succès cette année. Merci aux joueurs, entraîneurs, officiels, dirigeants, bénévoles, partenaires, supporters et surtout aux salariés de la Ligue toujours présents pour nous épauler, nous conseillers et mettre en musique nos choix politiques. Votre dévouement et votre passion pour le basketball sont la clé de notre réussite.

Je voudrais également remercier tous les clubs de l'Occitanie. Votre travail quotidien pour notre basketball est inestimable et sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

En conclusion, cette année a été une démonstration éclatante de ce que nous pouvons accomplir ensemble. Continuons à travailler main dans la main pour faire de la Ligue Occitanie de Basket une référence en matière de sport et de convivialité.

Nous nous dirigeons vers une étape historique pour notre sport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Cet événement prestigieux est une opportunité unique de mettre en lumière le talent et l'engagement de nos équipes nationales. Nos équipes féminines et masculines, en 5x5 et en 3x3, se préparent avec détermination et passion pour représenter la France au plus haut niveau. Leur participation est non seulement une source de fierté pour nous tous, mais aussi une inspiration pour la prochaine génération de basketteurs et basketteuses. Nous sommes impatients de les voir briller sur la scène olympique et de les soutenir dans leur quête de l'excellence.

Merci à tous pour votre attention et votre engagement.

Vive le basketball, vive la Ligue Occitanie de Basket ! »

**Jean Jacques DESSAINT**  
**Président de la Ligue Occitanie de Basket**



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Mme Isabelle ESPINOSA**, Vice-Présidente déléguée aux Sports du Conseil du Département du Tarn.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Jean-Luc GIENDAJ**, Secrétaire-Général du Comité Départemental du Tarn de Basketball.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Jean-Pierre SIUTAT**, Président de la Fédération Française de Basketball.



Jean-Jacques DESSAINT excuse le Président du CROS Occitanie ainsi que les représentants de la Région Occitanie, du SDJES du Tarn et de la DRAJES Occitanie qui ne pouvaient être des nôtres ce jour.



## Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire par le vote des deux premières résolutions.

### **Résolution n° 1 : ratification du PV de l'AG 2023 :**

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution suivante au vote :

« L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023 à Carcassonne (Centre des congrès « Le Dôme », 16 rue des 3 Couronnes). »

Votants : 158    Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 29 272    Taux d'abstention : 5.9%    Pour : 29 272 – 100.0 %

**La résolution n°1 a été adoptée à l'unanimité.**



## Rapport Moral et d'Activités

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Huguette CHAPPAT, Secrétaire Générale pour le rapport moral et d'activités de la Ligue.

« Bienvenue à tous dans le Tarn à « Cap Découverte » Le Garric. Ce nom a été donné au Pôle multi loisirs, aménagé depuis le 25 juin 2003 sur l'ancien site de la mine de charbon à ciel ouvert près de Carmaux. Ce site constitue une destination rêvée pour se dépayser tout en s'amusant. Attractions à sensations, sports nautiques, jeux d'aventure... De nombreuses activités sportives et ludiques y sont proposées pour permettre à toutes les générations de passer d'agréables moments. Depuis 2019, « Cap'Découverte » a été totalement repensé et une nouvelle impulsion du parc est tournée désormais vers le développement durable.

Je remercie le Président du Comité Départemental du Tarn, Jean Calvet, et les membres de son Comité Directeur, d'avoir proposé ce lieu pour recevoir l'Assemblée Générale Régionale de la Ligue Occitanie. Pas facile de trouver un lieu central mais pour la première fois depuis le début de la mandature 2020/2024, nous voilà de retour sur les terres du secteur Pyrénées où nous avons en plus le privilège de recevoir notre Président Fédéral Jean-Pierre SIUTAT, invité de l'étape.

Avant de passer aux choses sérieuses, je tenais à remercier toutes les collectivités locales et régionales qui ont accompagné et soutenu notre structure tout au long de ces saisons sportives.

Notre Ligue est vaste, elle s'étale sur 72 724 km<sup>2</sup> ; mais au cours de cette mandature, les ex-secteurs Pyrénées et Languedoc Roussillon ont appris à se connaître pour se regrouper sous la bannière Occitanie. Même si au niveau des compétitions, on parle toujours secteur PYR et secteur MED, au final tout se rejoint !

Beaucoup de choses à dire sur cette saison 2023/2024 ; la Ligue a continué à respecter son Plan de Développement Territorial, a tenu les échéances auprès des institutionnels, mis en place les différentes actions demandées par notre Fédération. Déjà, une nouvelle feuille de route se trace pour la nouvelle mandature, afin de vous présenter dans les mois à venir le nouveau Plan de Développement Territorial 2024/2028 arrêté par les nouveaux élus du Comité Directeur Régional.

Sur cette mandature de quatre ans, nous ne devons pas oublier les deux saisons sportives éprouvantes, avec des arrêts et des reprises du fait de la crise sanitaire (COVID 19) ainsi que la mise en place des protocoles sanitaires différents entre les jeunes et les seniors, impliquant une surcharge de travail pour les bénévoles des clubs sur le plan administratif avec les arrivées des Pass'Sanitaire, Pass'Vaccinal... Il a donc fallu s'y plier et être prudents pour mener à bien ces deux saisons sportives, sans doute avec des imperfections. Mais le but a été bien sûr « LE RETOUR AU JEU » et, même si nous avons travaillé autrement, un outil informatique nous a permis de ne pas perdre le contact entre les dirigeants et le terrain avec la VISIOCONFERENCE.

Pour sortir de cette crise et aider les associations, notre Fédération, votre Ligue et vos Comités ont pris chacun des décisions : aide financière fédérale sur des projets pour le « Retour au Jeu », le non-paiement de la part fédérale sur les extensions de licences ; cette demande a été suivie par la Ligue et les Comités. La Ligue Régionale Occitanie a mis en place sur deux années un Plan de Reconquête sur quatre axes (La Formation – Les Dirigeants – Kits matériels – le 3x3). Période pas facile, cette crise a laissé des traces, avec une grande perte de dirigeants et bénévoles ; mais pour pallier cette perte, la Fédération a mis en place un nouveau dispositif (40 000 licences gratuites) en faveur des clubs par la gratuité de licences pour les nouveaux dirigeants.



Un rebond très positif sur le nombre de licenciés car la Ligue Occitanie a passé le cap des 44 000 licenciés. Quelques chiffres sur les saisons :

- 2020/2021 : 29 395 licenciés                      Perte de 6 350 licenciés soit - 17,8 %
- 2021/2022 : 37 569 licenciés
- 2022/2023 : 42 208 licenciés
  - Féminins : 15 393 licences soit 36 %
  - Masculins : 26 815 soit 64 %
- 2023/2024 : 44 023 licenciés
  - Féminins : 16 391 licences soit 37 %
  - Masculins : 27 632 licences soit 63 %

Le mérite revient à vous, clubs, dirigeants, bénévoles et entraîneurs ; vous avez accompli, malgré les embuches (nous avons subi il y a quelques mois la crise énergétique et certains se sont vu fermer les gymnases, le chauffage, l'eau chaude...), un travail exemplaire car, malgré le manque de créneaux horaires et encadrements, vous avez pu accueillir des jeunes et moins jeunes dans vos associations. BRAVO A VOUS.

Le nombre de clubs reste dans les mêmes proportions :

- 2020/2021 : 290 clubs
- 2021/2022 : 289 clubs
- 2022/2023 : 283 clubs
- 2023/2024 : 281 clubs

Maintenant, je vais vous parler du travail accompli sur les différents Pôles :

#### **Pôle affaires juridiques, institutionnelles et financières**

Pôle ayant une grande responsabilité sur le bon fonctionnement de notre Ligue, la gestion des salariés, des entretiens, les mouvements du personnel... Je tiens à remercier Bruno MARITON pour le temps passé, ses disponibilités pour se déplacer sur Toulouse et Montpellier. La saison dernière, je vous avais indiqué que notre Ligue pouvait être considérée comme une petite entreprise, hé bien OUI car aujourd'hui elle compte 16 salariés et 3 contrats en alternance, sans oublier nos 3 Conseillers Techniques Sportifs (Sachant qu'au début de cette mandature il y avait 12 salariés et 3 CTS).

Une nouvelle embauche dès le début de l'été dernier a donné une bouffée d'oxygène sur le service de direction ; une assistante de direction a été recrutée en la personne de Justine MANZANO PEREZ. Elle a vite trouvé ses marques sur le fonctionnement de notre structure ; elle est une aide précieuse sur tous les Pôles, sur les relations avec les élus et elle a permis à notre Directeur Eric RODRIGUEZ de lui céder des missions. De mon côté, je ne peux que remercier la Ligue pour cette embauche car Justine m'a secondée cette saison par la préparation en amont des réunions, l'envoi des documents, la rédaction des différents procès-verbaux. Seule petite ombre au tableau qui me chagrine, c'est son départ dans quelques mois, pour son congé maternité, mais je lui souhaite plein de bonnes choses et de nous revenir avec un beau bébé. « Profite des bons moments car le temps passe très vite ».

Je n'oublie pas tous les autres salariés même si je ne les côtoie pas directement, je sais que votre travail a fait grandir notre Ligue et que vous n'êtes pas avares de proposer de nouveaux projets ou bien de progresser dans votre cursus professionnel. Bravo à tous les collaborateurs pour votre engagement auprès des élus bénévoles. Notre Président dit souvent que la Ligue Occitanie est prise en exemple ; que cela dure pendant de nombreuses années !

#### **Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble**

Les activités sur ce Pôle se résument autour de tous les Labels Fédéraux :

- Label Basket Santé
- Label Basket Inclusif
- Label Citoyen MAIF FFBB
- Formation animateur Basket Santé

La délégation Jeunesse a son activité diversifiée :

- Label EFMB (Ecole Française de Mini-Basket)
- Label Micro-Basket
- Formation animateur Micro-Basket
- Les OBE (Opération Basket Ecole)
- Le Challenge Benjamins/Benjamines
- Le Panier d'Or

Les évènements mis en place par la Ligue tout au long de la saison sportive sont gérés par Justine ROMBOLETTI, Lucas BESSIERES et Sarah DUPREY, avec l'aide des directeur-adjoint et directrice adjointe, appel aux salariés en charge de l'action et aux élus :

- Finales de Coupe Occitanie à l'Isle Jourdain
- Finales Régionales secteur MED du Challenge Benjamins et du Panier d'Or à Agde
- Finales Régionales secteur PYR du Challenge Benjamins et du Panier d'Or à La Primaube
- Le Master Régional 3x3 à Caussade
- All Star Game à Frontignan
- Les Finales Occitanie à Montauban
- Assemblée Générale à « Cap Découverte » Le Garric

Remerciements à tous pour votre implication à la bonne marche sur ces manifestations et aux clubs pour leur engagement sur l'organisation de ces évènements.

- Le projet « Dirigeantes 2024 », thématique tenue par Aurore FILLIATRE, qui a été décliné au travers des 10 Comités

Une thématique qui ne peut pas être mise de côté, « **les incivilités et les violences** » ; les week-ends ont été nombreux au cours desquels j'ai dû saisir la Commission Régionale de Discipline à cause de faits relatés sur les terrains, toutes catégories confondues de U11 à Seniors. C'est un sujet sur lequel nous avons travaillé avec des opérations de prise de conscience sur 2 saisons, surtout à l'après Covid. Mais rien n'a changé ! La recrudescence de ces phénomènes est bien présente sur les terrains. Pour cette raison, la Ligue a demandé aux élus la possibilité de créer un groupe de travail pour réfléchir et apporter des solutions sur les dossiers disciplinaires à traiter et de faire remonter les observations auprès de la Fédération. La thématique « Le Grenelle des Incivilités » a vu le jour, scindée sur les 2 secteurs MED et PYR ; des réunions en visioconférences et en présentiel se sont tenues. Une nouvelle fois, merci à Jean-Luc COMBES et David SANTOS pour l'animation des 2 groupes ; j'espère que la Fédération sera à l'écoute de vos propositions.

Pourtant, le traitement des dossiers disciplinaires devient de plus en plus compliqué ; les responsables de la Commission et les bénévoles siégeant dans cette instance ont besoin d'enrichir leurs compétences par de la formation et d'être soutenus par les juristes de la Fédération sur les décisions prises.

### **Pôle Promotion, Pratiques Sportives et Compétitions**

#### **Compétitions 5x5 :**

Pendant les 4 saisons sportives, la crise sanitaire a engendré la prise de décisions pas toujours bien comprises, avec l'annonce de l'arrêt des compétitions amateurs en métropole sur la saison 2020/2021, avec ni remises de titres, ni montées, ni descentes, du jamais vu...

Sur les 2 saisons suivantes, la Ligue avait joué la prudence afin que les différents championnats arrivent à leur terme. Cela a permis de prendre conscience sur une nouvelle organisation professionnalisée ; une salariée, Sylvie DUPREY a pris en charge ce poste pour travailler au côté des bénévoles qui vérifient les feuilles des rencontres tous les week-ends, même si FBI s'est amélioré sur ce point par les poste-contrôles.

La saison 2023/2024 s'est déroulée sans encombre ; simplement un petit message par rapport aux dérogations, la Secrétaire Générale a été parfois un gentil petit canard mais aussi un vilain petit canard lorsqu'elle a refusé la dérogation ; mon nom apparaît en signature car le système informatique l'a défini ainsi, mais derrière ces demandes, des bénévoles travaillent et essaient au maximum de répondre positivement, mais il y a des règlements sur chaque compétition et nous devons les respecter.

Je suis solidaire et assume leurs décisions ; merci pour leur travail au quotidien, pas facile de prendre la responsabilité de ce poste. Un rappel, l'absence du coach n'est pas un motif pour reporter une rencontre sauf en cas de force majeure. Une rencontre peut s'avancer mais pas se reporter.

Le rappel sur les évènements :

- Finales de Coupe Occitanie à l'Isle Jourdain
- Finales R3 et Accessions R2M/R3M Pyrénées à Verfeil
- Finales des Jeunes Régionale 2 secteur Méditerranée à Carcassonne
- Finales des Jeunes Régionale 2 secteur Pyrénées à St Sulpice
- Finales Occitanie à Montauban

### **Compétitions 3x3 :**

La compétition 3x3 avait souffert pendant la période du COVID par l'annulation des différents tournois Open Plus. Mais depuis deux saisons, les Comités ont mis en place des tournois, des championnats 3x3 ; les équipes participantes sur les différents rassemblements sont en augmentation et tous les Comités sont représentés. Le rendez-vous organisé par la Ligue est le Master Régional 3x3 qui s'est déroulé à Caussade (belle organisation et remerciements au club de Caussade).

Les prochains rendez-vous :

- Open Plus Super League à Toulouse le samedi 29 juin 2024
- Open Plus Junior League à Toulouse le dimanche 30 juin 2024

N'oubliez pas les deux derniers rendez-vous qui se dérouleront sur le parvis du Stadium de Toulouse, et organisé par le Comité Départemental de la Haute-Garonne, la Ligue sera à vos côtés.

Une nouvelle action à développer est le Basket Entreprise ; certains Comités commencent à le mettre en place ; pour cette saison, 2 équipes de l'Occitanie se sont qualifiées aux finales qui se sont déroulées à Lille, avec une belle prestation de nos équipes Occitanie.

Les compétitions 3x3 prennent de l'ampleur et de l'engouement chez les jeunes ; il reste un travail à faire sur les seniors. Je tenais à remercier tous les Réfs 3x3, les marqueurs 3x3, la disponibilité d'Anne-Lise Py sur la formation des marqueurs 3x3 et Aurore FILLIATRE qui est dans son élément. « Une petite question Aurore, à quand le prochain Open de France sur la Place du Capitole !!! ».

### **Pôle Formation et Emploi**

Avec en responsabilité, Alain PUEL 1<sup>er</sup> Vice-Président, ce Pôle est toujours en pleine activité, la formation de cadres a pris une place considérable et c'est pour cette raison qu'une nouvelle promotion BPJEPS s'ouvrira à Tarbes dès la saison prochaine. Ces formations rapportent un grand succès car les trois promotions de cette saison ont affiché complet, grâce à notre IRFBB dont Frank CAMBUS est le responsable.

On n'oubliera pas la formation du joueur, par les détectations U12/U13 encadrées par les conseillers techniques de chaque Comité. Du travail de nos 3 Conseillers Techniques Sportifs Jean-Pascal BOISSE, Patrick CHICANNE et Fabien PERRIGAULT, sur les Pôles Espoirs de Montpellier et Toulouse, des sélections U14 et U15 ; beau parcours des deux équipes U15 qui se sont qualifiées pour les finales Nationales à Angers.

Remerciements aux clubs qui ont déposé leurs candidatures pour l'organisation des différents rassemblements des jeunes :

- Le TIC de Zone U13 à Carcassonne
- Le TIC qualificatif U12 à Pamiers
- Le TIC qualificatif U12 à Moissac
- Le TIC final U12 à Toulouges

J'en profite pour féliciter Julie MASSON qui une nouvelle fois sera sur les équipes de France de jeunes cet été.

La grande famille des officiels reste un sujet important par les formations d'arbitres, d'OTM, d'observateurs et statisticiens. Quel bilan devons-nous tirer de la mise en place de Pacte des Officiels sur les deux dernières saisons ? Augmentation ou pas d'arbitres, des comités ont vu arriver de nombreux jeunes désirant apprendre l'arbitrage, mais difficile de les amener à passer l'examen d'arbitre départemental, ils ont souvent fait le choix de siffler en club. Ne pas oublier les répartiteurs et répartitrices car ce sont des tâches ingrates qui obligent à être très réceptifs sur toutes les dérogations qui arrivent au dernier moment. Merci à vous.

Tout simplement merci à tous les acteurs qui travaillent au quotidien sur ce pôle, bénévoles, salariés et nos 3 CTS.

Je vous laisse feuilleter la plaquette pour découvrir les actions déployées sur ce Pôle qui est une vitrine de notre Ligue.

Notre Ligue est toujours à la recherche de nouvelles actions pour améliorer le développement du Basket Ball sur notre grande région. Mais pour permettre cette progression, il faut des finances et au vu du rapport financier qui vous sera présenté par le trésorier Patrice PY, il est nécessaire d'aller chercher de nouvelles ressources. Merci à Isabelle, Patrice et Eric pour la tenue des finances et des travaux en collaboration avec notre experte comptable.

Je terminerai mon rapport sur quelques chiffres : les membres du Comité Directeur se sont réunis 5 fois (dont une consultation à distance), le Bureau Régional 8 fois (dont 2 en visioconférence), les 3 Conseils des Présidents des Comités, une réunion de la Zone Sud-Est à Bouc Bel Air. Sans oublier les réunions des Présidents des Ligues au siège social de la FFBB à Paris en amont des CODIR fédéraux ; mais aussi des Rendez-vous FFBB Ligues/Comités le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois. Que d'heures ..... Je me permets de me retourner vers toi Jean-Jacques, Président de la Ligue Occitanie, pour te remercier de la confiance que tu m'as allouée pendant ces 4 saisons. J'ai essayé de remplir au mieux mes missions, mais pas facile de jongler entre la vie de famille et la famille basket, qu'elle soit en club, en Comité et en Ligue. Une mandature se termine, peut-être qu'une autre va s'ouvrir.

**A vos agendas car Rendez-vous à noter :**

- L'équipe de France Masculine à Montpellier le 8 juillet, match de préparation avant les JO contre l'Allemagne.
- Les Open Plus Super League et Junior League 3x3, les 29 et 30 juin 2024 au Stadium de Toulouse

En conclusion, je tiens à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles et élus de la Ligue, les salariés, les 3 CTS pour leur investissement au sein de notre Ligue. Un clin d'œil à Isabelle et Hélène, nos 2 secrétaires administratives et comptables.

Deux autres rendez-vous à ne pas manquer, les « Jeux Olympiques PARIS 2024 », qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août 2024, et Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024. Vous serez nombreux sur les stades, dans les salles ou bien devant votre téléviseur.

Nos équipes France ont besoin de nous, soyons des supporters.

Paris 2024 c'est devant nous mais 2028 c'est demain pour continuer à construire des équipes performantes !

Merci de votre écoute.

Restez prudents.

Bonnes vacances à tous ! »

**Huguette CHAPPAT**  
**Secrétaire Générale**

et

**David SANTOS**  
**Secrétaire Général Adjoint**

**Résolution n° 2 : Rapport Moral et d'Activités :**

Huguette CHAPPAT soumet la résolution suivante au vote :

« *Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2023/2024.* »

Votants : 158      Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 30 290      Taux d'abstention : 2.6%    Pour : 29 858 – 98.6 % - Contre : 432 – 1.4%

**La résolution n°2 a été adoptée à la majorité.**



Jean-Jacques DESSAINT présente le retour du « Grenelle des Incivilités ». Lors de l'AG 2023, je vous avais annoncé le lancement d'un grenelle. Nous tenions à vous en présenter les premiers retours avec les principaux acteurs et pilotes de celui-ci. A savoir pour les élus, MM. Jean-Luc COMBES (Secteur Méditerranée) et David SANTOS (Secteur Pyrénées), ce grenelle a été accompagnée par Justine MANZANO PEREZ, assistante de Direction. Ce sont 30 participants (joueurs, entraîneurs, bénévoles, parents, officiels, dirigeants...) qui se sont réunis lors de 4 visioconférences et une séance en présentiel autour de ce sujet. L'objectif de ces échanges était de trouver des solutions pour palier à ces problèmes récurrents d'incivilités sur et en dehors de nos terrains. En voici les principaux points :

- Mise en place d'une boîte à outils comprenant : des fiches de fonction « Référent Fair-Play », un journal de suivi, une charte du comportement...
- Au niveau de la formation : intégrer un module sur les civilités, informer sur les incivilités et leur gestion ;
- Au niveau du règlement : limiter les temps de contestation, mises en place de sanctions immédiates, mieux cadrer les pénalités financières ;
- Instaurer des briefings : réunions d'échanges entre tous les acteurs (parents, joueurs, entraîneurs, bénévoles, dirigeants, officiels...) ; briefing avant les matchs entre les officiels, les entraîneurs et les référents Fair-Play ;
- Mise en place de communication autour des terrains : vidéos d'information, présentation des officiels (notamment les arbitres), identification des référents Fair-Play ;
- Améliorer le traitement disciplinaire : établir un référentiel de sanctions ainsi qu'un mode opératoire fonctionnel.

Suite à ces échanges, un bilan sera dressé dans les prochaines semaines afin de mettre en place dans notre territoire certains de ces points évoqués mais également de faire remonter certaines propositions à la FFBB afin que certaines idées soient mises en place au niveau national.

Jean-Jacques DESSAINT demande si les membres ont des questions particulières à poser aux responsables des pôles opérationnels. L'ensemble des rapports d'activités ayant été diffusé en amont de l'AG.  
Aucune question n'est posée.



## Rapport Financier 2023/2024

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour.  
Il donne la parole à M. Patrice PY, Trésorier pour le rapport financier.

Patrice PY présente son rapport financier accompagné de quelques diapositives de présentation.

« Mesdames, Messieurs, et Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux statuts, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/04/2024 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par les Statuts, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- les dispositions financières
- le budget prévisionnel

### 1/ ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le résultat net comptable se solde par un résultat déficitaire de 6 792 €.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 672 K€ contre 3 031 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de 21%. Cette hausse est la résultante de l'évolution positive du nombre de licenciés et des recettes afférentes mais aussi de toutes les nouvelles prestations réalisées cette année, en particulier dans le domaine de la formation des techniciens.
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 3 822 K€ contre 3 113 K€ pour l'exercice précédent soit une augmentation de près de 23%. Cette hausse est en corrélation avec l'évolution des produits.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 869 K€ et représentent près de 23% des charges totales, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevés à la somme de 79 K€ et représentent 2% des charges.

### 2/ PRESENTATION DES COMPTES

Vous avez reçu par courriel, un fascicule dans lequel se trouve le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Les points remarquables que nous pouvons faire ressortir :

- L'évolution positive du nombre de licenciés avec un nouveau record historique à plus de 44 000, ce qui a évidemment un impact sur les chiffres présentés. Les cotisations encaissées (licences, mutations et assurances) ressortent à 1 828 K€ (+ 19%) pour 1 085 K€ reversées (+ 24%) pour un produit net de + 743K€. Sur l'exercice précédent le produit net ressortait à + 649 K€.

- Les prestations de services (IRFBB) continuent de progresser à 870 K€ (+ 17%) même si on peut penser que l'on va atteindre rapidement un plafond (pour mémoire elles avaient plus que doublé sur l'exercice précédent).
- Concernant les subventions perçues (région, Etat, ANS), légère baisse à 123 K€ (- 5%) sachant que toutes les demandes possibles sont réalisées.
- Concernant l'effectif, maintien à 17 salariés en CDI par rapport à l'exercice précédent. Sur la mandature, du fait du développement des nouvelles pratiques (3x3, basket santé, micro-basket), la forte demande des clubs en termes de formation, mais aussi la surcharge de travail devenue difficilement absorbable par l'équipe, des recrutements ont été opérés. Ainsi en juin 2020, il y avait 12 salariés pour 17 salariés aujourd'hui, une progression que n'a jamais connue notre Ligue jusqu'alors.
- La Ligue a été contrôlée par l'URSSAF sur l'exercice, cela a généré un produit à recevoir de 4 128 €, ce qui démontre tout le sérieux du travail réalisé.

### 3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 6792 € en report à nouveau.

A l'issue de l'opération, le compte de fonds propres de l'association s'établira ainsi :

- Fonds propres sans droit de reprise : 247 734 €
- Report à nouveau : 317 840 €
- Situation nette : 565 574 €

### 4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent conformément aux dispositions en vigueur.

### 5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées. »

Patrice PY fait aussi un focus sur le Plan de Reconquête Régional. Il fait état du plan où les 4 premiers axes sont terminés et sur le montant restant sur les 3 derniers axes : 28 619.57 € jusqu'à la fin du prochain exercice comptable.

Patrice PY donne la parole au Commissaire-Aux-Comptes, M. Stéphane PELAT, du cabinet Euraudit.

Stéphane PELAT fait lecture de ces rapports sur les comptes annuels et sur les conventions règlementées.

#### **Résolution n° 3 : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos :**

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« *Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2024 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2023/2024.*

*L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au report à nouveau. »*

Votants : 158    Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 30 703    Taux d'abstention : 1.3%    Pour : 30 075 – 98.0 % - Contre : 628 – 1.4%

**La résolution n°3 a été adoptée à la majorité.**

#### **Résolution n° 4 : Conventions règlementées :**

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies. »

Votants : 158    Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 30 142    Taux d'abstention : 3.1%    Pour : 30 142 – 100.0 %

**La résolution n°4 a été adoptée à l'unanimité.**

### **Budget Prévisionnel 2024/2025**

Jean-Jacques DESSAINT demande à Patrice PY, Trésorier de continuer ses propos par le budget prévisionnel 2023/2024.

Patrice PY présente le budget prévisionnel 2023/2024 accompagnés de quelques diapositives de présentation.

#### **Résolution n° 5 : Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières :**

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025. »

Votants : 158    Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 28 824    Taux d'abstention : 7.3%    Pour : 27 001 – 93.7 % - Contre : 1 832 – 6.3%

**La résolution n°5 a été adoptée à la majorité.**

Patrice PY précise que l'article 7.2 des Statuts précise que l'Assemblée Générale fixe le prix du remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités dans la limite du plafond constitué par les tarifs fédéraux.

Aussi, le Comité Directeur Régional propose les tarifs suivants :

Chambre : 65.00 €    Repas : 30.00 €    Remboursement indemnité kilométrique : 0.26 €

#### **Résolution n° 6 : Remboursement des frais des membres du Comité Directeur Régional :**

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance de la proposition de remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations effectués par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités, l'Assemblée Générale décide de les adopter pour la saison 2024/2025. »

Votants : 158    Voix totales : 31 101

Voix exprimées : 29 346    Taux d'abstention : 5.6%    Pour : 27 744 – 94.5 % - Contre : 1 602 – 5.5%

**La résolution n°6 a été adoptée à la majorité.**



Pour terminer cette matinée, Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Frank CAMBUS pour l'édition 2024 de l'Académie du Basket.

Frank CAMBUS présente et donne la parole à la Marraine de la Promotion 2024, Madame Halima SOUSSI.

Après cette courte intervention, l'Académie du Basket présente pour chaque récipiendaire, un clip vidéo avant de leur remettre leur trophée :

1<sup>er</sup> récipiendaire 2024 :            Monsieur Pascal RICARD

2<sup>ème</sup> récipiendaire 2024 :        Madame Elodie BERTAL-CHRISTMANN

3<sup>ème</sup> récipiendaire 2024 :        Monsieur Philippe LAPERCHE

4<sup>ème</sup> récipiendaire 2024 :        Monsieur Claude BERGEAUD

5<sup>ème</sup> récipiendaire 2024 :        Madame Cathy GISCOU



En ce début d'après-midi, Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

### Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 - UN. OL. DE PAMIERIS	OCC0034025 - LE CRES BASKET
OCC0009003 - COQUELICOT LEZATOIS	OCC0034028 - ST GELY BASKETBALL
OCC0009006 - LE COQ CARLANAIS	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0009012 - BASKET CLUB VARILHOIS	OCC0034045 - LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0009015 - SAINT GIRONS BASKET CLUB	OCC0034048 - LODEVE BASKET CLUB
OCC0009022 - PAYS DE FOIX BASKET	OCC0034049 - JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION
OCC0030002 - A SUMENOLE SPORT EDUCATION	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0030003 - ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS	OCC0034059 - ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL
OCC0030006 - BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL	OCC0034060 - ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0030007 - VERGEZE BASKET CLUB	OCC0034061 - BASKET CLUB FABREGUES
OCC0030012 - NIMES BASKET	OCC0034064 - ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0034066 - PEROLS BASKET
OCC0030026 - E ABC JSA ALES	OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0030031 - CONNAUX MISTRAL CLUB	OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0030042 - UZES BASKET CLUB	OCC0065004 - US MONLEONNAISE
OCC0031003 - E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0065007 - UA LALOUBERE
OCC0031005 - ASTRO BASKET CLUB	OCC0065008 - ASC AUREILHAN
OCC0031007 - TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0031008 - TOAC BASKET	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0031009 - BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB	OCC0065013 - SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0031012 - UNION SPORTIVE AUSSONNAISE	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0031017 - BRUGUIERES BASKET CLUB	OCC0081009 - BRIATEXTE BASKET CLUB
OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0031020 - MJC CASTANET TOLOSAN	OCC0081014 - CASTRES BASKET CLUB
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0081015 - AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0031022 - J.S.C BASKET	OCC0081016 - SC GRAULHET
OCC0031023 - RACING CLUB EAUNES BASKET	OCC0081019 - BASKET CLUB LAVAUUR
OCC0031024 - FROUZINS ATHLETIC CLUB	OCC0081022 - BASKET CLUB ROQUECOURBE
OCC0031026 - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0081023 - ESPERANCE SPORTIVE REALMONT
OCC0031029 - BCLM	OCC0081027 - LE SEQUESTRE BASKET CLUB
OCC0031031 - AVENIR MURETAIN	OCC0081037 - ALBI BASKET 81
OCC0031034 - US RAMONVILLE BASKET	OCC0081039 - BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC0031038 - BASKET SAINT ORENS	OCC0081044 - BASKET CLUB COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0081052 - MARSSAC BASKET CLUB
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC1166006 - PERPIGNAN BASKET CATALAN
OCC0031042 - BASKET CLUB VERFEILLOIS	OCC1166012 - SO CARCASSONNE
OCC0031050 - POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE
OCC0031054 - NOE CARBONNE BASKET	OCC1166015 - BASKET CLUB DES ALBERES
OCC0031057 - CARAMAN BASKET CLUB	OCC1166016 - TOULOUGES BASKET ASSOCIATION 3X3
OCC0031058 - RACING PORTET BASKET	OCC1166017 - LEZI BASKET
OCC0031059 - AS LABARTHE SUR LEZE	OCC1166018 - BC NARBONNE MEDITERRANEE
OCC0031061 - VILLEMUR BASKET CLUB	OCC1166024 - BO CASTELNAUDARY



OCC0031063 - BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	OCC1166032 - BC SUD MINERVOIS
OCC0031064 - BASKET CLUB FOUSSERETOIS	OCC1166504 - CABESTANY O C B
OCC0031065 - BASKET REVEL SAINT-FERREOL	OCC1166507 - AL ILLIBERIENNE B
OCC0031066 - BASKET CLUB DE ROQUETTES	OCC1166509 - Ent. SALANQUE BC
OCC0031068 - MONTASTRUC BASKET CLUB	OCC1166516 - CANET RBC
OCC0031069 - BASKET CLUB LEGUEVINOIS	OCC1166542 - Ent. VALLESPYR B
OCC0031071 - TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC1166548 - SALSSES LE CHATEAU BC
OCC0031073 - STADE TOULOUSAIN BASKETBALL	OCC1166549 - CS PIA CBB
OCC0031074 - LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC0031075 - BASKET LAURAGAIS	OCC1248002 - BASKET EN SEGALA
OCC0031079 - AS AYGUESVIVOISE	OCC1248003 - AO BOZOULS BASKET
OCC0031081 - BASKET AMPLITUDE	OCC1248004 - AVEYRON LOT BASKET ASS.
OCC0031086 - OUEST TOULOUSAIN BASKET	OCC1248008 - ES DES SERENES
OCC0031089 - BASKET MERVILOIS	OCC1248009 - SO MILLAU
OCC0031120 - MONTREJEAU PYRENEES BASKET	OCC1248010 - BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN
OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC1248012 - BASKET BALL VILLEFRANCHOIS 12
OCC0032011 - J.A. CONDOMOISE	OCC1248016 - RIGNAC BASKET CLUB
OCC0032012 - BASKET CLUB COURRENSANAIS	OCC1248017 - BASKET CLUB D'OLEMPS
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC1248020 - LUC PRIMAUBE BASKET
OCC0032015 - AMICALE LAIQUE GONDRINOISE	OCC1248030 - ONET BASKET CLUB
OCC0032016 - BASKET CLUB L'ISLOIS	OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAIS
OCC0032017 - SA JEGUN	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0032028 - RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC1248042 - BASKET BALL NAUCELLOIS
OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE	OCC1248303 - BASKET CLUB ENTRAYGUES
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC4682009 - PRAYSSAC BASKET CLUB
OCC0032042 - AS MONTALTAISE	OCC4682011 - MONTCUQ BASKET
OCC0032051 - JS RISCLOISE BASKET	OCC4682022 - PRADINES LOT BASKET
OCC0032056 - BAS ARMAGNAC BASKET CLUB	OCC4682032 - BASKET CLUB BASTIDIEN
OCC0032061 - US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC4682503 - SA CAUSSADE
OCC0032062 - AVENIR CASTERA REJAUMONT	OCC4682507 - MOISSAC CASTELSARRASIN BB
OCC0034002 - ASPPT MONTPELLIER	OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC0034005 - AGDE BASKET	OCC4682511 - BC MONTPEZAT DE QUERCY
OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER	OCC4682512 - GIMBELET BASKET CLUB
OCC0034007 - PICPOUL CLUB DE PINET	OCC4682514 - ST NAUPHARY ACO
OCC0034012 - FO PISCENOIS	OCC4682516 - VAZERAC SUD QUERCY BASKET
OCC0034020 - CASTELNAU BASKET	OCC4682521 - BLEUETS DE GRISOLLES
OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET	OCC4682535 - MONTECH BASKET BALL

**Soit 160 associations présentes ou représentées.**

**Associations absentes :**

OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0034039 - LES LOUPS DU PIC OCCIDENTAL BASKET
OCC0009007 - U.A. SAVERDUNOISE BASKET	OCC0034046 - GRANDE MOTTE BASKET
OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0034065 - BASKET BALL LUNEL VIEL
OCC0030009 - BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0034068 - CLAPIERS BASKET BALL
OCC0030013 - MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	OCC0034072 - MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB
OCC0030019 - BASKET CLUB ST VICTOR	OCC0065002 - VIC PYRENEES BASKET
OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB	OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS

OCC0030025 - AS SALINDROISE	OCC0065006 - IBOS SPORTS LOISIRS
OCC0030029 - ASCL SAINT CHRISTOL LEZ ALES	OCC0065011 - STADE BAGNERAIS BASKET
OCC0030032 - BASKET CLUB CIGALOIS	OCC0065012 - BASKET CLUB DU LAVEDAN
OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET	OCC0065015 - JA BORDERES
OCC0030035 - ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0030036 - BELLEGARDE CLUB OMNISPORT	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE
OCC0030037 - GARONS BASKET	OCC0065021 - JUILLAN BASKET
OCC0030051 - SAINT JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0030054 - Association RAIJA	OCC0065024 - BASKET CLUB POUYASTRUC
OCC0030057 - ASSOCIATION BASKET LES VANS	OCC0065026 - BARBAZAN BASKET CLUB
OCC0030063 - BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0081018 - LACROUZETTE SIDOBRE BASKET
OCC0030064 - BASKET CLUB DE LA VAUNAGE	OCC0081020 - BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON
OCC0030084 - ASSOCIATION SPORTIVE VAUVERT BASKET	OCC0081021 - BASKET CLUB PAYS RABASTINOIS
OCC0031013 - BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	OCC0081024 - SAINT BENOIT BASKET CLUB
OCC0031014 - BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0081029 - BC VIELMUR SEMALENS
OCC0031015 - PINSAGUEL BASKET CLUB	OCC0081032 - DRAGONS BASKET CLUB SALVAGNAC
OCC0031018 - AURIGNAC BASKET CLUB	OCC0081035 - ENT. ARTHES ST JUERY BB
OCC0031025 - GRATENTOUR BASKET 31	OCC0081041 - BRASSAC BASKET CLUB - MJC
OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE	OCC0081046 - SAINT JUERY BASKET CLUB
OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0081047 - BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE
OCC0031036 - SAINT JORY BASKET	OCC0081051 - TARN DADOU BASKET CLUB L'ISLOIS
OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET	OCC0081541 - TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE
OCC0031043 - TIGER'S VILLENEUVE TOLOSANE	OCC1166010 - BASKET CLUB LIMOUXIN
OCC0031044 - UNION SPORTIVE AUTERIVE	OCC1166014 - TESA JOVENTUT
OCC0031047 - VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC1166030 - SAS SIGEAN
OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT	OCC1166502 - BAGES BC DES ASPRES
OCC0031052 - BASKET BRAX	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC0031053 - ASSOCIATION TOULOUSERIE	OCC1166513 - ST CYPRIEN SB
OCC0031056 - AS SAINT GAUDENS B.C.	OCC1166518 - ST ESTEVE BC
OCC0031062 - CASTELBALL CITY	OCC1166521 - PRADES CONFLENT B
OCC0031070 - FENOUILLET BASKET CLUB	OCC1166525 - ILLE BASKET
OCC0031072 - CASTELGINEST BASKET CLUB 31	OCC1166529 - BC THUIRINOIS
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC1166539 - BO SALEILLENC
OCC0031090 - FR LAVERNOSE LACASSE	OCC1166544 - COTE VERMEILLE AB
OCC0032007 - BASKET UNION CAUSSENSOIS	OCC1248007 - BASKET CLUB BASSIN HOULLIER
OCC0032021 - ES MAS D'AUVIGNON SAINT-PUY	OCC1248013 - BASKET CLUB MARTIEL
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC1248040 - BASKET CLUB DES LACS
OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS	OCC1248045 - As. BASKET CLUB DRUELLE
OCC0032027 - BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC	OCC1248048 - AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE
OCC0032030 - ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC1248050 - SAINT GENIEZ BASKET
OCC0032045 - UA VICOISE BASKETBALL	OCC1248054 - CLUB BASKET VALLON
OCC0032046 - US SEMPESSEROISE	OCC1248062 - BASKET CLUB VILLENEUVOIS
OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS	OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC0032057 - AUZAN BASKET CLUB	OCC1248508 - MARGERIDE BASKET CLUB
OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET	OCC4682002 - CAUSSE BOURIANE BASKET
OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET	OCC4682007 - ESPERE - BASKET
OCC0034010 - ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET	OCC4682027 - BASKET CLUB LALBENQUE
OCC0034013 - Foyer Rural de Vailhauquès	OCC4682034 - SALVIAC BASKET CLUB
OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX	OCC4682504 - BASKET CLUB GOLFECHOIS

OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION	OCC4682515 - AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC0034033 - MINERVOIS SPORTS ET LOISIRS	OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET
OCC0034036 - BC MONTADY	

Soit 121 associations absentes.



Le Président déclare la discussion ouverte.



## RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs. Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : **43 735**

Le quorum exigible est de : **21 868**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **30 280**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Jean CALVET

**Président de la Commission Régionale Electorale**



Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par l'élection des deux délégués des clubs pour les Assemblées Générales de la FFBB pour la période du 23 juin 2024 au 15 juillet 2025.

Jean CALVET reprend la parole et lit le rapport de la commission pour l'Assemblée Générale Ad-Hoc :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs. Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées dont l'équipe première opère en Championnat de France représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes ces associations.

Ce nombre est de : **6 501**

Le quorum exigible est de : **3 251**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **5 928**.

Le quorum étant atteint, la Commission Electorale déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ad-Hoc. »

### Associations présentes :

OCC0031008 - TOAC BASKET	OCC0034020 - CASTELNAU BASKET
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0031022 - J.S.C BASKET	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0031073 - STADE TOULOUSAIN BASKETBALL	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE

OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC0081037 - ALBI BASKET 81
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC1166516 - CANET RBC
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC0034005 - AGDE BASKET	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER	

#### Associations absentes :

OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE
OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS	

Jean CALVET précise que deux postes sont à pourvoir pour les délégués des clubs. Seulement les 21 clubs des 24 clubs concernés par cette élection sont présents ou représentés. La Commission Régionale Electorale a reçu uniquement deux candidatures.

Jean CALVET ouvre le vote à bulletin secret pour les délégués des clubs.

Votants : 21                                      Voix totales : 5 928                                      Postes à pourvoir : 2

Premier tour de scrutin :

Inscrits :	6 501 voix	Présents :	5 928 voix
		Quorum au 1er tour :	2 965 voix
		Suffrages exprimés :	5 928 voix
		Bulletins blanc ou nuls :	0 voix

Ont obtenu :

- Madame Huguette CHAPPAT                      5 928 voix                      déclarée ELUE
- Monsieur Christophe RODRIGUEZ                      5 928 voix                      déclaré ELU

#### **Résolution n° 7 : Election des délégués des clubs :**

« L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 23 juin 2024 au 15 juillet 2025, conformément à l'article 10 des statuts et aux articles 7et 8 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basket-Ball.

1<sup>ère</sup> titulaire : Madame Huguette CHAPPAT  
2<sup>ème</sup> titulaire : Monsieur Christophe RODRIGUEZ »



Jean CALVET poursuit l'ordre du jour par l'élection des membres du Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028.

Il précise que 27 candidatures ont été reçues et validées par la Commission Régionale Electorale pour les 30 postes à pouvoir.

Il rappelle que les clubs peuvent voter jusqu'à 27 postes et n'ont pas l'obligation de voter pour tous les candidats.

Cette élection se déroule à bulletin secret en deux tours. Au premier tour, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue seront éligibles.

Jean CALVET ouvre le 1<sup>er</sup> tour, puis au bout de quelques instants après le vote de l'ensemble des membres. Il ferme officiellement les votes du 1<sup>er</sup> tour.

Votants : **159 clubs**

Voix totales : **31 114**

Voix exprimées : **29 611** (majorité absolue des voix exprimées : 14 806)      Abstentions : **783**      Non-exprimées : **720**

Ont obtenu :

CHAPPAT Huguette	27775 voix	Élue	DESSAINT Jean-Jacques	27244 voix	Élu
COMBES Jean-Luc	26512 voix	Élu	RODRIGUEZ Christophe	26447 voix	Élu
COMBES Christine	26323 voix	Élue	PY Patrice	26321 voix	Élu
PUEL Alain	26265 voix	Élu	FERRIER Magali	26161 voix	Élue
DESBOIS Brigitte	26111 voix	Élue	SANTOS David	26054 voix	Élu
MARITON Bruno	25717 voix	Élu	AVAL Gérard	24974 voix	Élu
ROLAND Céline	24962 voix	Élue	VILAPLANA Sandrine	24895 voix	Élue
BAUDOUX Paul	24760 voix	Élu	DUPREY David	24686 voix	Élu
JORDAN Véronique	24572 voix	Élue	FILIPPINI Marlène	24541 voix	Élue
DURY Xavier	24521 voix	Élu	COTTRON Fabien	24472 voix	Élu
LAVAL Dominique	24368 voix	Élu	LACAZE Laurent	24314 voix	Élu
BOYRIE André	23910 voix	Élu	PAULINO Christelle	23845 voix	Élue
EMERY Catherine	23521 voix	Élue	PY Anne Lise	23279 voix	Élue
PENAVAYRE Bernard	22748 voix	Élu			

Après validation des résultats du 1<sup>er</sup> tour par la Commission électorale, sont élus à la majorité absolue :

En qualité de médecin :

- Monsieur BAUDOUX Paul

Au titre de la représentation territoriale :

- **Pour le Comité de l'Ariège :** Monsieur DURY Xavier
- **Pour le Comité du Gard :** Monsieur COMBES Jean-Luc
- **Pour le Comité de la Haute-Garonne :** Monsieur SANTOS David
- **Pour le Comité du Gers :** Monsieur LAVAL Dominique
- **Pour le Comité de l'Hérault :** Monsieur DESSAINT Jean-Jacques
- **Pour le Comité des Hautes-Pyrénées :** Monsieur RODRIGUEZ Christophe
- **Pour le Comité du Tarn :** Monsieur PY Patrice
- **Pour le Comité de l'Aude/Pyrénées-Orientales :** Monsieur MARITON Bruno
- **Pour le Comité de l'Aveyron/Lozère :** Monsieur PUEL Alain
- **Pour le Comité du Quercy-Garonne :** Madame CHAPPAT Huguette

*Elle contribue à la représentation féminine au sein du Comité*

*Directeur*

Au titre de la représentation féminine :

- Madame COMBES Christine
- Madame DESBOIS Brigitte
- Madame EMERY Catherine
- Madame FERRIER Magali
- Madame FILIPPINI Marlène
- Madame JORDAN Véronique
- Madame PAULINO Christelle
- Madame PY Anne-Lise
- Madame ROLAND Céline
- Madame VILAPLANA Sandrine

En conséquence, les autres candidats élus à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, sans distinction de genre, sont :

- Monsieur AVAL Gérard
- Monsieur BOYRIE André
- Monsieur COTTRON Fabien
- Monsieur DUPREY David
- Monsieur LACAZE Laurent
- Monsieur PENAVAYRE Bernard

L'ensemble des places disponible du comité directeur étant pourvu, il n'y aura pas de 2<sup>ème</sup> tour.

En conséquence, 3 places sont à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale, pour deux licenciés/jeunes de moins de 26 ans (une femme et un homme) et une autre place sans distinction de genre.

**Résolution n° 8 : Election du Comité Directeur Régional 2024/2028 :**

« L'Assemblée Générale décide d'élire pour la durée de l'olympiade 2020/2024, les membres ci-après désignés :

- Monsieur AVAL Gérard
- Monsieur BAUDOUX Paul
- Monsieur BOYRIE André (doyen des élus)
- Madame CHAPPAT Huguette
- Madame COMBES Christine
- Monsieur COMBES Jean-Luc
- Monsieur COTTRON Fabien
- Madame DESBOIS Brigitte
- Monsieur DESSAINT Jean-Jacques
- Monsieur DUPREY David
- Monsieur DURY Xavier
- Madame EMERY Catherine
- Madame FERRIER Magali
- Madame FILIPPINI Marlène
- Madame JORDAN Véronique
- Monsieur LACAZE Laurent
- Monsieur LAVAL Dominique
- Monsieur MARITON Bruno
- Madame PAULINO Christelle
- Monsieur PENAVAYRE Bernard
- Monsieur PUEL Alain
- Madame PY Anne Lise
- Monsieur PY Patrice
- Monsieur RODRIGUEZ Christophe
- Madame ROLAND Céline
- Monsieur SANTOS David
- Madame VILAPLANA Sandrine

**Le Doyen d'âge présidera le Comité Directeur Régional pour proposer le/la Président/e de la Ligue Régionale à l'Assemblée Générale Elective. »**

Le nouveau Comité Directeur Régional se retire afin de délibérer.



Aurore FILLIATRE, Directrice-Adjointe prend la parole pour faire un retour sur l'opération « Les Passionnés du Basket ». Après une courte présentation et une diffusion d'un clip spécifique, les 67 clubs participants à l'opération 2023 sont invités à monter sur l'estrade afin de leur remettre l'oriflamme spécifique.

Les membres du Comité Directeur Régional n'ayant pas fini de délibérer. Aurore FILLIATRE continue par la présentation d'un clip de remerciements aux clubs et comités occitans pour le franchissement des 44 000 licenciés réalisé cette saison.



Le doyen des élus, M. André BOYRIE annonce que les membres du Comité Directeur Régional proposent à l'unanimité à la présidence de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball pour le mandat 2024/2028 : Monsieur Jean-Jacques DESSAINT.

Jean CALVET, Président de la Commission Régionale Electorale fait procéder au vote de la résolution n° 9.

**Résolution n° 9 : Election du Président de la Ligue :**

Jean CALVET soumet la résolution suivante au vote :

« L'Assemblée Générale décide de ratifier pour la durée de l'olympiade 2024/2028, le Président de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basket Ball ci-après désigné : DESSAINT Jean-Jacques. »

Votants : 159    Voix totales : 31 114

Voix exprimées : 30 138    Taux d'abstention : 0.8%    Pour : 29 859 – 99.1 % - Contre : 279 – 0.9%

**La résolution n°9 a été adoptée à la majorité.**

Jean CALVET donne la parole au nouveau Président de la Ligue Régionale, Monsieur Jean-Jacques DESSAINT.

Jean-Jacques DESSAINT prend la parole pour une brève intervention et fait réaliser une photo avec l'ensemble des membres du Comité Directeur Régional.

Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par la dernière résolution.



**Résolution n° 10 : Pouvoirs :**

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution :

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires. »

Votants : 159    Voix totales : 31 114

Voix exprimées : 29 534    Taux d'abstention : 1.3%    Pour : 29 534 – 100.0 %

**La résolution n°10 a été adoptée à l'unanimité.**



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective est déclarée close.

**Le Président de la Commission  
Régionale Electorale,**

**Jean CALVET**

**La Secrétaire de la séance,**

**Huguette CHAPPAT**

**Le Président de la Ligue Régionale,**

**Jean-Jacques DESSAINT**